

# Pays de Saintonge Romane

## PAT de Saintonge Romane

Date de la dernière actualisation : 07/05/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2026
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2026

## Territoire

### Caractéristiques et enjeux du territoire

Nouvelle-Aquitaine

Charente-Maritime

#### Contexte territorial

Le territoire couvre 70 communes et rassemble environ 93 000 habitants. Il s'agit d'un territoire à dominante rurale, organisé autour d'une ville-centre, Saintes, mais avec une large population vivant en zones rurales. Le territoire du PAT est composé de trois intercommunalités : Saintes Grandes Rives, l'Agglo, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole. Le PAT s'appuie sur un diagnostic réalisé en 2021, actualisé en 2025, qui a mis en exergue plusieurs fragilités et besoins.

#### Dimension Économique

L'essentiel des emplois et services sont concentrés sur l'agglomération de Saintes tandis que le reste du territoire demeure rural, avec peu de polarités économiques fortes. En 2021, le territoire de la Saintonge Romane comptait 41 278 actifs, pour 33 591 emplois.

L'agglomération de Saintes, et plus spécifiquement Saintes, concentre une très large partie des emplois, avec 27 100 emplois en 2021 (soit 81%). L'agglomération constitue le 2<sup>e</sup> pôle d'emploi départemental derrière la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

A l'inverse, les communautés de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole et la CC Cœur de Saintonge sont les territoires qui présentent les plus faibles nombres d'emplois en Charente-Maritime, avec respectivement 3 053 et 3 436 emplois. Gémozac constitue un pôle économique intermédiaire dynamique, et dans une moindre mesure Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Saint-Porchaire mais avec une certaine stagnation de leur niveau d'emplois.

Le pôle saintais concentre ainsi fortement les emplois locaux, avec un profil économique tertiaire marqué (rôle majeur des administrations et autres services de rang départemental) mais le rayonnement économique de son attractivité ne se diffuse pas (ou peu) sur les territoires voisins qui présentent une structure économique plus rurale, marquée par les activités du secteur de la construction, de l'artisanat et de l'agriculture.

Du côté de l'agriculture, une part importante de la production agricole n'est pas consommée localement, ce qui crée un décalage entre l'agriculture locale et les besoins alimentaires du territoire. La production céréalière est largement tournée vers l'exportation et les filières longues, il existe peu d'opérateurs de transformation sur le territoire.

Les filières animales sont en déprises (une situation économique difficile depuis de nombreuses années, une charge de travail importante, manque de filière qui donne de la valeur ajoutée aux produits, mauvaise acceptabilité sociale, baisse de la consommation).

Un manque de structuration de filières locales (transformation, distribution) est constaté ce qui limite l'essor de la consommation locale et pousse les agriculteurs à se tourner vers les circuits longs, faibles en valeur ajoutée.

Il existe également un accès inégal à des produits alimentaires de qualité. Dans les zones rurales ou éloignées des pôles de distribution, il est observé des difficultés d'accès aux produits locaux.

Il existe peu de démarches locales dans les commerces alimentaires spécialisés; les artisans sont peu sensibilisés et formés. Il y a un manque de mise en relation et d'interconnaissance entre producteurs et professionnels. Les GMS sont impliquées dans l'approvisionnement local mais n'ont pas de volonté de développement plus important.

Le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer et les agriculteurs de plus de 55 ans représentent une part importante de la population agricole (42%). Le renouvellement des générations en agriculture est un enjeu fort.

#### Dimension environnementale

Le territoire possède des vallées alluviales, des plateaux agricoles, zones boisées, des paysages reconnus d'intérêt écologique. La préservation de ces milieux est un enjeu. Face à des pressions d'urbanisation, l'articulation entre planification urbaine, foncier, agriculture et alimentation est un enjeu pour éviter la perte de terres agricoles et garantir la durabilité des ressources.

La qualité de l'eau en Saintonge Romane constitue un enjeu majeur en raison de la forte présence de zones agricoles et de la vulnérabilité des nappes locales. Le territoire repose en grande partie sur des nappes karstiques sensibles aux pollutions diffuses, notamment les nitrates et certains résidus phytosanitaires. Plusieurs captages d'eau potable font l'objet d'une surveillance renforcée, et certains présentent des dépassements réguliers des seuils recommandés, nécessitant des actions de prévention et de réduction à la source.

Par ailleurs, les cours d'eau du territoire subissent les effets cumulés de l'érosion, du ruissellement et des périodes d'étiage plus fréquentes liées au changement climatique, ce qui fragilise leur qualité écologique. Ces constats soulignent l'importance du développement des pratiques agricoles plus durables, de protéger les zones de captage et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à la préservation de cette ressource essentielle.

Comparativement à la Région Nouvelle-Aquitaine, une faible part de la SAU du territoire est cultivée en agriculture biologique. Les surfaces en prairies diminuent en lien avec la perte des élevages. L'irrigation des cultures maraîchères est restreinte ce qui peut entraîner la mise en péril de la viabilité des structures, en l'absence de concertation pour mettre en place le stockage de l'eau.

Le gaspillage alimentaire constitue un gaspillage de ressources (eau, énergie, terres) et un enjeu environnemental. Le PAT prévoit des actions pour le réduire, notamment dans la restauration collective.

#### Dimension sociale

L'accès aux services, aux marchés, aux circuits de distribution peut être inégal selon la localisation géographique. Il existe des disparités entre zones rurales et urbanisées. La précarité alimentaire est également un enjeu identifié dans le cadre du PAT. Certains ménages peuvent rencontrer des difficultés à accéder à des produits locaux, sains et de qualité. Les acteurs de l'aide alimentaire sont principalement concentrés dans les villes (Saintes, Saint-Porchaire et Gémozac), ce qui rend l'accès des populations situées en zones rurales plus difficile. Les problématiques de mobilité des populations en situation de précarité renforcent les inégalités.

Le coût des produits locaux est un frein pour certains publics. La restauration collective est un enjeu car elle représente un levier d'équité, en intégrant des produits locaux dans les cantines des écoles, elle permet un accès plus large à une alimentation saine y compris pour les populations les plus vulnérables.

Les personnes en situation de précarité disposent souvent de peu d'informations sur l'équilibre alimentaire, la saisonnalité ou les modes de production, ce qui peut les freiner dans l'accès à des produits locaux, bruts et de qualité.

#### Dimension santé

Des habitudes alimentaires déséquilibrées (excès de produits transformés, manque de fruits et légumes) engendrent une augmentation des risques concernant certaines pathologies (diabète, obésité, cancers, maladies cardio-vasculaires). L'accès à une alimentation saine est parfois difficile en raison de la perception du coût de ces aliments et de leurs disponibilités dans certains secteurs.

Il est à noter une insuffisance de savoirs sur les conséquences sur la santé de l'alimentation.

## Chiffres clés du territoire



### Contexte

75 661 habitants  
36 communes  
101,87 habitants/km<sup>2</sup>  
742,73km<sup>2</sup> de communes  
578,79 ha artificialisés  
4,28 tonnes de CO<sub>2</sub> d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



### Caractéristiques socio-économiques

12,07% de taux de pauvreté  
10,03% de chômage  
24 620€ de revenu médian



### Lutte contre la précarité alimentaire

**8** association(s) luttant contre la précarité alimentaire  
**0,11** associations par 10 km<sup>2</sup>  
**0,11** associations par 1000 habitants



### Organisation de l'espace agricole

**43 583,03** hectares de SAU  
**58,68%** de SAU  
**dont 1,99%** de SAU en bio  
**dont 2,40%** de légumineuses  
**dont 10,10%** de prairies permanentes



### Structures agricoles

**721** exploitations  
**47** exploitations en bio



### Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau  
Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau  
**6 406 830,66m<sup>3</sup>** d'eau utilisés pour l'irrigation  
**en baisse de 11,95%** depuis 5 ans  
**33,64** de haie/ha de SAU



### Distribution

91 enseignes de distribution  
dont 16 GMS (moyennes et grandes surfaces)



### Transformation

434 emplois dans la transformation  
+35,20% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



### Restauration collective

78 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine  
dont 16 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

## Gouvernance

### Porteurs du projet

- > Saintes Grandes Rives, l'agglomération (Intercommunalité)
- > Communauté de communes Coeur de Saintonge (Intercommunalité)
- > Communauté de communes de Gémézac et de la Saintonge Viticole (Intercommunalité)

### Nom de l'instance de décision

COFIL

### Partenaires de l'instance de décision

#### Collectivités territoriales, État

- > Saintes Grandes Rives, l'agglomération
- > Communauté de communes Coeur de Saintonge
- > Communauté de communes de Gémézac et de la Saintonge Viticole
- > Pays de Saintonge Romane
- > Département de la Charente-Maritime
- > Région Nouvelle-Aquitaine

- › Préfecture de la Charente-Maritime
- › DDTM
- › DRAAF
- › DREETS
- › ADEME

### **Acteurs de la production agricole dont foncier**

- › Chambre Interdépartementale d'Agriculture 17-79
- › Bio Nouvelle-Aquitaine

## **Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT**

### **Acteurs de la recherche et de l'enseignement**

- › Agrocampus de Saintonge

### **Acteurs de la production agricole dont foncier**

- › Point Accueil Installation 17
- › SAFER
- › Terres de lien
- › ADEAR

### **Acteurs de la restauration collective**

- › Interbio Nouvelle-Aquitaine

### **Acteurs de la distribution alimentaire**

- › Les paniers de producteurs

### **Acteurs du social**

- › Episol
- › Centre Social Bellerive

### **Acteurs environnementaux**

- › EPTB
- › Eau 17
- › SCIC "Coopérative Carbone"

### **Autres**


- › Terdev
- › Les Petits Débrouillards
- › Office du tourisme de Saintes
- › Comptoir du tourisme Coeur de Saintonge


## **Les objectifs stratégiques du projet**


Les objectifs stratégiques sont les suivants :


- 1- Animer une politique alimentaire sur le territoire
- 2- Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière
- 3- Accompagner l'agriculture dans sa transition agroécologique
- 4- Favoriser l'accès aux produits locaux
- 5- Agir pour une restauration collective durable et locale
- 6- Encourager une alimentation saine et locale pour tous


## **Les principales actions du PAT par axes thématiques**


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Mettre en place une commission foncier, installation et transmission (fiche action 2.1.1)	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagner financièrement les porteurs de projets (aides économiques) (fiche action 2.1.2)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Soutenir l'accompagnement technique des porteurs de projet (fiche action 2.1.3)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Faciliter l'intégration des porteurs de projet et jeunes installés sur le territoire (fiche action 2.1.4)	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Favoriser l'accompagnement à la transmission réalisé par les partenaires (fiche action 2.2.1) et Accompagner la conduite du changement pour les cédants en mettant en place un projet pédagogique sur leur ferme mené par des étudiants/futurs porteurs de projet (fiche action 2.2.2)	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Soutien à la transformation et à la commercialisation en circuit court (fiche action 4.1.2)	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Accompagner la mise en place de nouveaux modes de distribution ou la duplication d'outils existants (fiche action 4.2.1)	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Accompagner les collectivités dans les changements de pratiques d'achats alimentaires (fiche action 4.2.2)	Action en cours
	Organisation des filières	Favoriser le développement des outils de transformation et logistiques (fiche action 4.1.1)	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Accompagner les acteurs du territoire (artisans, restaurateurs, hébergeurs, associations, etc...) vers une alimentation durable (fiche action 4.2.3)	Action programmée
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Faciliter l'identification et la visibilité des produits locaux pour le grand public (fiche action 4.2.4)	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Mettre en place un plan de sensibilisation pour le public scolaire et périscolaire (fiche action 6.3.2)	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Mettre en place un plan de sensibilisation grand public (fiche action 6.3.1)	Action en cours
	Autres actions d'éducation alimentaire	Mettre en place un plan de sensibilisation pour les agents des collectivités porteuses du PAT (fiche action 6.3.3)	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Mettre en place et/ou soutenir des démarches de prévention nutritionnelle et relative à la santé environnementale (fiche action 6.1.1)	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Mettre en place des actions communes avec le CLS (fiche action 6.1.2)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	Accompagner les acteurs sociaux sur les sujets de précarité alimentaire (fiche action 6.2.1)	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Expérimenter un dispositif local de Sécurité Sociale de l'Alimentation sur le Pays Buriard et la rive droite de Saintes (fiche action 6.2.2)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Accompagner le développement des infrastructures agro-écologiques (fiche action 3.3.1)	Action en cours
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Développer les débouchés locaux pour les éleveurs (restauration collective / commerciale et particulier) (fiche action 3.2.2)	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Étude de répliquabilité du programme Terres de Sources et engagement dans la démarche en fonction des résultats de l'étude (fiche action 3.1.1)	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Soutenir l'accompagnement technique à l'agriculture biologique (fiche action 3.1.2)	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Soutenir le développement des filières durables (cultures BNI, céréales avec cahier des charges, etc..) (fiche action 3.2.1)	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Initiation d'une démarche de tri et collecte des biodéchets dans les cantines scolaires (fiche action 5.3.3)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès d'un public scolaire ou périscolaire (fiche action 5.3.1)	Action en cours
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Mettre en place une démarche de réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires (fiche action 5.3.2)	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner techniquement la restauration collective pour développer ses approvisionnements en produits locaux et/ou bio (fiche action 5.1.1)	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner la restauration dans l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM (fiche action 5.1.3)	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Assurer des débouchés pour les producteurs via la restauration collective (fiche action 5.2.1)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Mettre en place une stratégie foncière (fiche action 2.3.1)	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Se laisser l'opportunité, en cohérence avec la stratégie foncière, d'acquérir du foncier dans le but de promouvoir une agriculture nourricière (fiche action 2.3.2)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Modalités d'implication du grand public pérennes	Forum du PAT (fiche action 6.3.1)	Action en cours
	Modalités d'implication du grand public pérennes	Démarche participative dans la réflexion et la construction de projets inscrits dans la feuille de route (fiche action 1.8)	Action en cours

## Évaluation

### Coopération Coopération inter-PAT

Oui

La deuxième feuille de route du PAT prévoit la fiche action suivante (Axe 1) : "Développer la coopération interPAT à différentes échelles". Outre la mise en réseau qui sera développée au point P4.2.1 ci-après, cette fiche action prévoit de mener des temps d'échange et de partages d'expérience avec les PAT voisins. Des sujets de coopération ont déjà été envisagés tels que la logistique ou la précarité alimentaire. La réflexion sera poursuivie dans le cadre de ces temps d'échange.

### Coopération interterritoriale

Non

### PAT membre des réseaux

> Réseau des animateurs circuits courts de la Charente-Maritime

## Moyens financiers et humains

### Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Régions

## Moyens humains

2.16 ETP

## Coopération interterritoriale

### Contact

Karine LABAT

06 07 29 54 85

karine.labat@cmds.chambagri.fr

Direction de la transition écologique

Chargée de projet alimentaire territorial

12 Boulevard Guillet Maillet

17100 Saintes

## Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)